



NOTRE COMMUNISME est féministe

Nous sommes à quelques jours de notre Congrès national et de nombreux congrès de sections et de fédérations ont déjà eu lieu.

De partout, des demandes ou des rédactions d'amendements nous parviennent concernant notre combat féministe. Les multiples critiques vont de la remise en cause de l'insuffisance de sa prise en compte dans la base commune, *Pour un manifeste du parti communiste du XXI^e siècle*, jusqu'à celle de l'analyse erronée de la lutte des classes dont le caractère genré a totalement disparu.

Comment prétendre « reconquérir l'influence du PCF et reconstruire une organisation révolutionnaire de notre temps » si, dès le préambule ne figure pas la révolte des femmes, seul mouvement durable et mondiale ?

Comment y parvenir sans remettre en cause, dès les toutes premières lignes, le racisme qui gangrène nos sociétés ?

Féminisme Commu

sur le site du PCF
feminisme-revolution.pcf.fr

commission

Droits des femmes/féminisme

Il est désolant de constater que malgré nos efforts : écrits, initiatives, interventions, textes de congrès, nos analyses restent marginales et donc ne se retrouvent pas, ou si peu, dans notre base commune...

Comprendre la place des femmes dans la société, l'imbrication de l'exploitation capitaliste et de la domination patriarcale, appréhender COLLECTIVEMENT le rôle que joue notre commission auprès et avec les associations féministes nous permettraient non seulement de progresser dans l'élaboration de notre projet politique mais également dans notre stratégie de rassemblement.

Ce bulletin est donc destiné à partager les amendements qui nous sont parvenus sur cette question fondamentale pour les révolutionnaires que nous sommes. Les amendements féministes votés par les congrès départementaux de l'Isère et de la Loire portent sur la réécriture d'un paragraphe du texte, ceux fournis par la commission départementale du Val-de-Marne, sous la houlette d'Elsa Kaczmarek, portent sur l'ensemble du texte.

À chacune et chacun de s'inspirer de ces amendements, d'en tirer « la substantifique moelle » et de passer à l'écriture pour étoffer, modifier le texte qui nous est soumis afin qu'il devienne réellement NOTRE base commune.

C'est ainsi que nous pourrons nous rassembler pour relever le défi du capitalisme mondialisé et pour libérer la société du patriarcat.

Laurence Cohen

NOVEMBRE 2018

Fête de l'Huma

Une Fête de l'Huma féministe
2ème édition Page 2

2 débats parmi beaucoup d'autres :
retraites Page 3
et patriarcat/racisme Page 7

Le mot des étudiant.e.s communistes

Référendum pour des universités
féministes Page 9

Congrès

Amendements féministes Page 10

Contribution : construire toutes
et tous ensemble une organisation
féministe Page 14

Activité unitaire

Mobilisations des 24 et 25 novembre
contre les violences faites aux femmes
Page 17

Agenda Page 18



2^{ème} ÉDITION

une Fête de l'Huma féministe

Le stand de la commission nationale *Droits des femmes/féminisme* du PCF a installé, pour la deuxième fois consécutive, ses quartiers de luttes et de débats à la Fête de l'Humanité, accueilli cette année encore dans l'espace Val-de-Marne par le soleil et surtout par les militant.e.s, les visiteurs et visiteuses étaient encore plus nombreux et nombreuses pour débattre et échanger.

Il faut dire que nous n'avons pas ménagé notre peine pour préparer ce moment. Fort.e.s de l'expérience de la précédente édition et riches des dernières mobilisations féministes, nous n'étions pas moins d'une quinzaine de camarades venu.e.s des quatre coins de France à participer au montage et démontage, à l'organisation et à la tenue du stand tout au long de la fête. Après trois jours intenses, les qualificatifs ne manquent pas : solidarité, féminisme, bonne humeur, échanges, engagement, enthousiasme, humanisme, intelligence, bienveillance... tous les paris ont été tenus !

Les débats ont été divers, pertinents et riches de propositions. Les combats de femmes à l'international, le sport, la loi Schiappa et les violences

faites aux femmes, la littérature féministe ou encore la santé ont été au cœur de nos discussions, avec des intervenantes de qualité qui ont su apporter un éclairage de spécialistes et/ou de précieux témoignages de leurs luttes.

Notre objectif d'(in)former sur l'importance de mener conjointement les combats contre le patriarcat et le capitalisme et de créer un espace de débats, de confrontation et de réflexion a été atteint. Le tout bien évidemment dans une ambiance conviviale à laquelle a fortement contribué la troupe de danseuses qui a égayé notre stand durant les trois jours. **Et une fois de plus notre tandem avec Colette Mò a été complémentaire et donc efficace, sans fausse modestie !**

Comme après chaque Fête, nous avons fini épuisé.e.s mais ravi.e.s et impatient.e.s de recommencer.

Un grand merci à toutes et tous et rendez-vous, très vite dans les luttes et dès l'an prochain à la Fête de l'Huma.

Elsa Kaczmarek, Val-de-Marne

DÉBAT

quelle retraite pour les femmes ?

Les femmes sont la moitié de la population, plus de la moitié des 16 millions de retraité.es, presque la moitié de la population active. Réfléchir à la retraite à partir de la situation vécue par les femmes permet de mesurer le quotidien des français.es, leur vie, de mettre en débat des propositions d'avenir pour non seulement améliorer notre système de retraite dans son ensemble, la situation de toutes, mais de le révolutionner pour rendre durable un système bénéficiant à toutes.

Lors de sa campagne électorale en 2017, E. Macron avait annoncé aux français.es : « Je m'engage à vous permettre de bien vivre et de bien vieillir, en bonne santé et en sécurité ».

Depuis chacun.e a mesuré l'ampleur catastrophique de ses promesses et son acharnement de président des riches en faveur de la finance et contre le bonheur de l'humain.

Les femmes sont en première ligne

Dans les coups portés à la sécu, dans l'enfumage du président à faire de l'égalité sa grande cause nationale du quinquennat, les retraites des femmes sont un enjeu décisif pour toute réforme et pour la pérennisation du droit à la retraite de chacun.e.

Nous continuons d'être préoccupé.es, déterminé.es à alerter, à agir contre toute réforme visant à la remettre en cause parce que depuis 73 ans la Sécu, créée par Ambroise Croizat, ministre communiste du travail en 1945, a transformé radicalement nos vies dans tous les domaines en mettant en place un « système par répartition » basé sur quatre piliers « communistes » : l'unicité (une seule caisse : maladie, vieillesse, maternité), l'universalité, la solidarité, la démocratie (gestion par les intéressé.es).

La loi d'abaissement de 10% sur les salaires féminins est d'ailleurs abolie en 1946, les femmes sont au cœur de la mise en place par A. Croizat de LA RETRAITE DE REVERSION, mesure révolutionnaire à l'époque en raison du faible taux d'emploi « salarié » des femmes pour leur permettre de bénéficier d'une retraite lors du décès du conjoint (*ne cotisant pas, elles sont considérées « inactives », terme inexact au regard de leur leur travail « gratuit » de prise en charge de la famille*).

Dans quelle société voulons-nous vivre ?

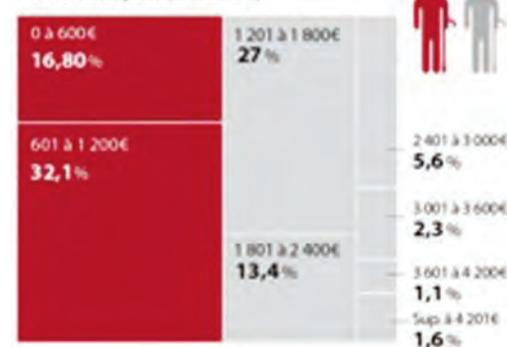
Avec la Sécu, on pose la question : « Dans quelle société voulons-nous vivre » ? Que faut-il changer pour répondre aux besoins humains ? En 2016, la retraite (*droit direct correspondant à l'activité profes-*

sionnelle, aux cotisations versées et les trimestres assimilés de chômage/maladie/maternité...) est de 1 388 € bruts en moyenne : 1.065 € pour les femmes, 1 739 € pour les hommes. La retraite des femmes est inférieure de 39% à celle des hommes, celle des hommes donc supérieure de 63 % à celle des femmes.

Toutefois, avoir une vision détaillée du montant des retraites est fondamental pour mesurer la situation de pauvreté des retraité.es (chiffres Dress 2015).

1 retraité sur 2 touche moins de 1 200 €

Pension brute globale mensuelle des retraités à carrière complète (droit direct)



1 retraitée.e sur 2 vit avec moins de 1 200 €/mois

16 millions de retraité.es

- 2,7 millions survivent avec moins de 600 €
- 5 millions de retraité.es ont entre 600 € et 1 200 €/mois, soit 31,25%
- 4,3 millions de retraité.es ont entre 1 200 € et 1 800 €/mois, soit 27%
- 2 millions de retraité.es ont entre 1 800 € et 2 400 €/mois, soit un peu plus de 13%
- 900 000 retraité.es ont de 2 400 € à 3 000 €/mois, soit 5,6%
- près de 370 000 retraité.es ont entre 3 000 € et 3 600 €/mois, soit 2,3%
- 160 000 retraités ont une retraite comprise entre 3 600 et 4 200 €, soit 1,10%
- et ils sont 1,6%, soit 250 000 retraités, à avoir une retraite supérieure à 4.200 €

Tous ces chiffres mettent en évidence l'extrême pauvreté des femmes.



quelle retraite pour les femmes ?

Des mesures pour réduire les écarts de retraite entre femmes et hommes imposent des changements et décisions politiques radicales et passent par

Stopper les inégalités salariales de 24 % entre femmes et hommes pour tout travail de valeur égale, faire reculer le sexisme, agir au quotidien contre les violences de toute nature à l'égard des femmes de toute origine (au foyer, dans la rue, au travail), favoriser la mixité et l'accès dans tous les métiers, avoir des services publics de proximité d'accueil pérenne, supprimer le temps partiel imposé, modifier les normes sociales qui pèsent sur elles (*mesures les incitant à suspendre leur activité professionnelle à l'arrivée d'un enfant, à se retirer de l'emploi*) en allant plutôt vers le partage à égalité du congé parental par exemple, favoriser la répartition des tâches domestiques femmes/hommes, mettre en place l'égalité de la crèche à l'université (formations spécifiques aux élèves, étudiant.es, enseignant.es), lutter contre toutes les discriminations...

Agir en amont, car la retraite amplifiant considérablement les inégalités femmes/hommes, elles sont 46% à percevoir une retraite proche du minimum vieillesse (à 65 ans 688 €/mois en 2018).

Il faut également réfléchir comment chacun.e peut se constituer un « droit propre » à une retraite décente, ce d'autant que les femmes partent à la retraite plus tard que les hommes (carrières interrompues), qu'elles ont un temps de travail quotidien « non rémunéré » (temps gratuit) supérieur de plus d'une heure au temps de travail quotidien effectué par les hommes dans la famille.

Approfondir nos propositions fondamentales pour que chacun.e ait un droit inaliénable à la retraite, dans un contexte de menaces gouvernementales à l'égard de notre sécurité sociale

Dernièrement, nous avons agi contre la menace du gouvernement de supprimer le mot « sécurité sociale » dans la constitution, nous devons agir, informer contre deux « bombes ».

- L'une annoncée par le gouvernement qui entend piquer 3 milliards d'€ en 2019, une partie des excédents de la Sécu. Oui, il y a des excédents, le « trou » de la sécu est une invention du patronat dès la création de la sécu, uniquement dans le but de la détruire, satisfaire les appétits financiers, d'exonérer le patronat de ses responsabilités (chômage, absence de cotisations, etc.).

Le gouvernement veut mettre fin aux compensations de l'État, c'est-à-dire ne pas payer les exonérations de cotisations sociales qu'il doit. La cour

des comptes d'ailleurs l'a suivi dans la méthode en disant que cela permettrait de dégager 14 milliards en 2020, 27 milliards en 2022. Cela a évidemment un prix : des coupes dans les remboursements, le financement des hôpitaux, le financement de l'autonomie... Les différentes mesures d'exonérations s'élèvent à 60 milliards. Parmi celles-ci, il y a 4 points de cotisations patronales allégées sur les bas salaires (12 milliards sur le quinquennat), la compensation à hauteur de 50 % de la transformation du CICE en allègement (20 milliards/an sans contrepartie).

- L'autre bombe, c'est celle de l'annonce d'un système de retraite « par point » qui compromet l'existence même des pensions, conduit à leur effondrement, met à bas notre système par répartition.

Non seulement nos retraites se sont affaiblies avec les réformes précédentes :

- celle de 1993 de Balladur/Veil qui a fait passer le calcul de la retraite des 10 aux 25 meilleures années de SAM (*salaires annuels moyens cotisés*) dans le privé, la baisse du taux de remplacement (*le taux de remplacement étant le pourcentage de revenu d'activités, conservé par un.e salarié.e à son départ salaire, initialement à 75 %*),
- celle de 2010 qui a allongé la durée de cotisations à 40 ans et plus (*passage de 150 trimestres validés dans le régime général à plus de 160*), a porté l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans (67 ans à taux plein), a visé l'alignement du public sur le privé, etc.

Réformes auxquelles on ajoute l'indexation des retraites, non plus sur les salaires, mais sur les prix (plus défavorable pour les retraites), le blocage des retraites, la mise en place de la CSG (impôt), le non-paiement des cotisations patronales et leur exonération, etc., ainsi que :

- la fraude aux cotisations (travail « non déclaré » dit au noir) soit 20 milliards
- l'exonération patronale aux cotisations sociales soit 40 milliards
- la fraude fiscale soit 80 milliards
- les revenus financiers non soumis aux cotisations sociales soit 321 milliards
- le manque de recettes, soit 10 milliards, en raison du chômage de plus de 3,5 millions de personnes, sachant que 100.000 personnes au chômage ce sont 2 milliards qui manquent dans les caisses (appelé incorrectement et idéologiquement « trou » par le capital et pour cause), chiffres 2017.



quelle retraite pour les femmes ?

L'annonce d'un système « par point »

C'est la remise en cause de notre retraite pour laquelle les femmes risquent de payer le prix fort. La promesse d'E. Macron « *pour chaque euro cotisé, c'est le même droit à pension à tous* » est fautive, intenable, c'est une proposition insoutenable. Comme l'a exprimé Pierre Dharréville, député communiste, « *il s'agit de faire passer notre système de protection sociale basée sur des droits en une caisse de secours gérée par l'État* ».

Avec la mise en place d'un système par point, on assisterait à l'effondrement des retraites/pensions, à une attaque sans précédent de notre système par répartition.

Dans un régime par point, on accumule des points en cotisant tout au long de sa vie active. Les points sont convertis en pensions. Les paramètres sont calculés pour équilibrer les finances des caisses. Il n'y a pas de rapport entre la pension et le salaire, pas de taux de remplacement. L'AGIRC et l'ARRCO sont déjà dans ce système. Entre 1990 et 2010, le taux de remplacement y a chuté de 30%.

La retraite des femmes dans l'ARRCO ne représente que 60% de celle d'un homme, et dans l'AGIRC, la retraite des femmes représente 40% de celle des hommes.

Avec le système par points, il ne s'agit plus de taux de remplacement (*le rapport entre le salaire et la retraite*) à la différence du régime par annuités. Il n'y a plus de visibilité sur la future pension, plus de calcul non plus sur les « 25 meilleures années » actuelles, mais sur l'ensemble de la carrière, sur la totalité des cotisations versées durant toute sa vie, caractérisées actuellement par des salaires plus faibles pour les femmes. Quand on sait que la totalité des salaires perçus par une femme dans sa carrière ne pèse que 58% de celle d'un homme (*selon une simulation effectuée de l'INSEE*) on comprend vite les retombées catastrophiques sur les retraites des femmes avec un système par points.

Par ailleurs, il n'y aurait plus de « points gratuits », c'est-à-dire des trimestres validés en situation de maladie, maternité, chômage, etc., uniquement des points sur les cotisations, donc un système très défavorable aux femmes avec les inégalités de salaire, de carrière et de partage des tâches, sans mesure de réduction des inégalités envers les femmes (*qu'il faudrait prendre par des mesures volontaristes*).

Un système par point dédouane totalement la responsabilité de l'État, du patronat dans ses politiques

d'emplois et de financements, d'inégalités salariales. Dans la retraite par point, tout le monde est perdant, aucune retraite ne serait comparée au minimum de retraite.

En effet, depuis octobre 2017, date de la dernière revalorisation des retraites, le montant du minimum contributif de base est de 634,66 €/mois au régime général (7 615,94 euros par an).

Qui sont les personnes bénéficiant de ce minimum contributif de 634,66 € ? Tous les assurés ayant de faibles salaires et une carrière complète sont concernés (*selon son point de départ à la retraite, son âge*). Exemple : une personne née courant juin 1955 doit réunir 166 trimestres pour que sa retraite, prise à ses 62 ans au 1.7.2017 soit comparée et portée et minimum contributif.

On mesure l'ampleur de la disparition de ce minimum lorsqu'on sait qu'actuellement 38% des retraitées (parmi elles, 45 % sont des femmes, 14% des hommes) sont concernées puisqu'au moment du calcul de leur retraite, celle-ci étant trop basse, elle est repêchée par ce minimum de pension.

Avec le système par point, près de 5 millions de personnes en seraient privées. Le système par point, c'est carrément renoncer à une hausse de cotisation, celle-ci étant supposée figée à une valeur plafond, c'est renoncer à l'autonomie des retraitées, à la notion du taux de remplacement et donc de salaire « continué ».

On voit que les projets gouvernementaux en matière d'avenir de nos retraites sont d'une gravité extrême, la retraite de réversion étant aussi dans le collimateur.

Les pensions de réversion

Mieux les répartir, selon le gouvernement, c'est les réduire. Or, elles ne représentent que 36 milliards d'euros. Leur faible montant mensuel varie selon les revenus, est soumis à diverses conditions (âge, etc.). Le taux de pauvreté des retraités des plus de 75 ans qui est en nette augmentation, dont les veuves, montre la nécessité de leur revalorisation.

Les femmes sont 90 % des plus de 4 millions des bénéficiaires de cette PR (avec ou sans pension personnelle), la pension de réversion constituant une partie importante de leur pension (25%) de la part dans celle des hommes.



quelle retraite pour les femmes ?

(Re)travailler, approfondir des propositions offensives pour un système de retraite par répartition, le droit inaliénable à la retraite

- **Poser un modèle d'égalité femmes/hommes, aller à l'égalité salariale, augmenter le taux d'activité des femmes**

L'égalité, c'est non seulement juste, mais bon pour le système par répartition. L'égalité salariale apporterait 62 milliards à l'économie, le différentiel de salaire net versé entre les femmes et les hommes représente en moyenne 3 525€/an et atteint ainsi de manière agrégée, 33,6 milliards €/an.

Le gain pour la CNAV serait de 11 milliards d'euros dans le cadre d'une égalité stricte (projetée en 2023 dans une simulation demandée par la CGT). Les cotisations perçues par la CNAV étaient il y a 2 ans d'un peu plus de 77 milliards.

De même, l'activité des femmes a augmenté mais est inférieure à celle des hommes (en 2016, un peu plus de 67% contre un peu plus de 75% pour les hommes. L'augmenter apporte des ressources à la Sécu.

Le ministère des Finances bénéficierait ainsi d'un nouveau levier fiscal qui permettra de dégager 168,74 milliards € supplémentaires durant un quinquennat (estimation fondation Concorde).

- **Contrecarrer les affirmations néolibérales**

Ainsi, l'augmentation de l'espérance de vie n'oblige pas à augmenter la durée de cotisation, ni à retarder l'âge de la retraite, au prétexte du fameux argument démographique, mortifère pour la jeunesse en situation de chômage. Les retraités.es ne sont pas une charge. Si pour eux c'est la fin de l'emploi, ce n'est pas la fin du travail. Ils continuent de travailler, sont des producteurs hors du travail : très nombreux dans les associations et dans de multiples autres activités, les retraités.es créent du lien social et sont très actifs/ves (en opposition aux actifs.ves en situation d'emploi) en occupant des activités qui ont de la valeur : lorsqu'ils remplissent le travail des assistantes maternelles en gardant leurs petits-enfants par exemple, les retraités.es sont en situation de travail avec une valeur économique.

De même, l'augmentation de la cotisation n'est pas un problème, mais c'est la solution pour financer les retraites. C'est une question politique et non économique quand toutes les mesures de réduction du coût du travail (recul de l'âge de la retraite, indexation sur les prix...) tendent à laisser la place aux fonds de pensions, sources de juteux

profits. Il est important de réactiver l'augmentation des cotisations afin de couvrir toutes les pensions (cesser ainsi de couvrir par l'impôt, le minimum vieillesse qui peut être couvert par les cotisations), d'imposer une forte cotisation patronale sur tout emploi à temps partiel, de supprimer toute exonération patronale sur les bas salaires.

Construire des propositions offensives

Si on considère la pension de retraite comme la continuation du salaire pour tout.e retraité.e débarrassé.e du marché du travail, on peut dire que la retraite est une période de temps libéré du travail, mais remplie « d'activités » pendant laquelle on travaille mieux, librement, sans employeur, ni contrainte, ni dictature du temps... on doit augmenter la base de calcul des ressources affectées à la retraite :

- rehausser le taux de cotisation retraite (bloquée depuis 1979 pour la part patronale, depuis 2001 pour la cotisation des régimes complémentaires, depuis les années 90 pour les cotisations salariales
- remplacer la CSG/RDS par une cotisation globale sur les revenus d'activités
- moduler les cotisations patronales afin de les rendre plus lourdes pour les entreprises qui licencient et/ou limitent les augmentations de salaires, temps de travail
- modifier la base de calcul pour les primes et autres éléments d'intéressement, d'épargne salariale pour les remplacer par des hausses de salaires soumises à cotisations
- supprimer les systèmes de décote, de surcote, de suppression de minimum pour porter progressivement la retraite à un minimum correspondant au SMIC
- indexer les retraites sur les prix
- avoir une retraite dès 60 ans, dès 55 ans pour tout travail pénible calculée sur les 10 meilleures années (maximum).

Ces propositions sont réalistes. L'argent existe. Les richesses produites peuvent revenir à celles et ceux qui les produisent toute leur vie.

En 2015, les retraites ne représentent que près de 13% PIB (produit intérieur brut) en France, pourcentage faible, sachant que le PIB représente la valeur économique produite par le travail des salariés en emploi, par le travail hors de l'emploi.

Élisabeth Maugars, Indre-et-Loire

DÉBAT

patriarcat et racisme

Ces dernières années, les forces réactionnaires et masculinistes, pourtant ferventes opposantes aux droits des femmes et au féminisme, ont senti le vent tourner. Voyant les aspirations des femmes à leur liberté devenir majoritaires, l'extrême droite européenne (Marine le Pen, la Ligue du Nord italienne, le British National Party...) a pour stratégie d'instrumentaliser la défense proclamée des femmes afin d'imposer leurs visées racistes et xénophobes. **Alors que ces courants votent des lois contre les femmes et défendent un projet patriarcal, ils se déguisent en féministes dès qu'il s'agit de pouvoir stigmatiser des populations :** cela a été le cas par exemple lors du débat sur l'entrée de la Turquie dans l'Europe, ou pour l'interdiction du burkini.

Ce raisonnement selon lequel certaines cultures ou croyant.e.s seraient intrinsèquement réactionnaires, en opposition à des pays occidentaux dans lesquels le patriarcat aurait disparu, voile la réalité de la survivance de la domination et de l'exploitation des femmes, divise les femmes et les féministes en masquant leurs intérêts communs, et se diffuse insidieusement dans la société.

En réaction, on peut observer également dans certains groupes politiques l'utilisation du combat antiraciste pour faire taire les revendications féministes. Des théories surgissent à nouveau pour diviser les femmes entre elles, et faire primer d'autres types de solidarités. Cela est le cas lorsque certain.e.s militant.e.s ont pu théoriser que les femmes devaient taire les agressions sexuelles lorsqu'elles sont le fait d'hommes eux-mêmes victimes de racisme.

Dans toutes ces configurations, les femmes sont invisibilisées en tant qu'actrices de leurs conditions et leurs droits instrumentalisés. Le débat se résume à savoir qui, d'un clergé, de leur famille, de l'État, de leurs proches, doit décider de leur manière de se vêtir, de leur comportement, de leur liberté. Notre combat féministe doit viser au contraire à mettre les femmes au premier plan, leur donner conscience de leur situation commune et de leur force.

Cela ayant été dit, l'approche féminisme/lutte des classes a des éléments d'analyse à apporter au combat contre le racisme et toutes les discrimi-

nations. En effet, notre approche marxiste nous permet d'identifier trois sources essentielles à l'accumulation primitive du capital, qui ont permis le développement du capitalisme : **la chasse aux sorcières et le mouvement des enclosures (fin des droits d'usage vers le système de propriété privée) enfermant les femmes dans la sphère domestique, l'esclavage puis le colonialisme.** Le capitalisme se construit grâce et sur la base de ces trois processus, au prix de violences, de guerres, instituant différentes formes de division du travail qui subsistent aujourd'hui (division sexuée et raciste du travail). Il ne s'agit pas alors simplement de « questions de société » mais de systèmes qui fondent le capitalisme et assignent des places spécifiques à des catégories d'individus dans la production (travail domestique effectué par les femmes, catégories d'emplois occupés en majorité par des femmes, discriminations racistes et plafond de verre...).

Alors, analyser le capitalisme sans tenir compte des systèmes de domination raciste et patriarcal condamne à combattre un capitalisme imaginaire et non réel, de la même manière que croire en une révolution féministe sous le capitalisme est illusoire.

Aujourd'hui, la mondialisation a transformé la division du travail au sein de la famille, du monde du travail, et entre la famille et le monde du travail, en lui donnant une nouvelle division internationale du travail. Dans le cadre d'un développement inégal, les pays les plus pauvres fournissent aujourd'hui les nounous, les domestiques, en bref les travailleuses du *care* dont l'Europe a besoin. Pourtant, le discours dominant sur les travailleurs immigrés continue de se focaliser sur les hommes, quand les femmes issues de l'immigration sont vues comme des femmes opprimées, portant le voile, victimes de leur propre culture. Peu de choses sont dites sur leur travail ; puisqu'elles sont des femmes, elles sont invisibilisées en tant que travailleuses. Notre rôle est notamment de lutter pour la reconnaissance des compétences mobilisées dans les métiers du *care*, à travers nos combats pour un salaire égal à travail de valeur égale.

Alors, le féminisme/lutte des classes peut être considéré comme faisant partie des théories de l'intersectionnalité, dans le sens où il lyse les formes d'imbrication des rapports sociaux





patriarcat et racisme

(de classe, de sexe, de « race » au sens social du terme), permettant de mettre en lumière les différents rapports de domination et d'exploitation existant dans la société.

Plus encore, le féminisme doit permettre de donner une voie d'émancipation pour toutes les femmes. Cela signifie de prendre en compte les différences de parcours selon leurs origines, leur situation familiale, professionnelle... Il doit permettre à toutes les femmes de s'identifier et de se battre pour leurs droits, sans en laisser de côté et sans non plus rabaisser les exigences que nous avons au nom d'un différentialisme.

L'horizon que nous devons avoir doit être de toujours penser à ce qui permet aux femmes de se libérer des contraintes patriarcales. Par exemple, si nous considérons que le voile est un instrument de domination des femmes, comme peuvent l'être les contraintes de beauté européennes, nous ne nous battons pas avec les réactionnaires pour l'interdiction du voile au travail ou à l'université, car cela conduirait à ramener

les femmes dans la sphère domestique, et nous ne jugeons pas de la légitimité d'une femme à intervenir pour défendre ses droits à la longueur de sa jupe.

Concernant les autres discriminations, par exemple celles touchant les personnes LGBT+, les luttes féministes, en permettant de créer des brèches dans le capitalisme et le patriarcat, sont aussi une voie vers la libération de l'ensemble de la société. **En bousculant les stéréotypes de genre et en détruisant les rapports de domination entre les femmes et les hommes, nous ouvrirons la voie pour inclure toutes les personnes broyées par ce système mortifère.**

Nous devons par-dessus tout éviter de tomber dans le piège d'une mise en opposition entre le féminisme et les discriminations racistes, homophobes, etc. C'est en adoptant une perspective féministe sur l'ensemble des discriminations que nous combattons, que nous permettrons de leur donner une portée forte.

Marie Jay, Val de Marne



RÉFÉRENDUM POUR DES UNIVERSITÉS FÉMINISTES déterminé.e.s jusqu'à la victoire !

Sur tous les campus de France où les étudiant.e.s communistes sont présent.e.s, notre campagne pour une université féministe bat son plein.

Depuis septembre, chaque jour, nous allons au-devant des étudiant.e.s pour présenter nos propositions, leur proposer de rejoindre notre campagne, de participer à nos réflexions, et revendiquer ensemble une université émancipatrice pour toutes et tous. En effet, si les phénomènes #metoo et #balancetonporc ont permis de rendre audible la parole des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, y compris au sein des universités, le constat est largement partagé par les étudiantes : le patriarcat pèse sur nos études et nos conditions de vie universitaire.

Cette réalité, nous la vivons tous les jours, car à l'université comme ailleurs, les femmes sont victimes de harcèlement sexuel, de sexisme, de violences, et construisent, via l'orientation genrée, leur place dans le processus de production, inférieure à celle des hommes. Notre aspiration et – nous le voyons bien au cours de notre militantisme – celle de la majorité des étudiant.e.s, est celle de libérer nos études et d'en finir avec ce système qui nous empêche de nous former dans les meilleures conditions, et ainsi de prendre toute notre place dans le progrès social et scientifique dont notre société a besoin.

La lutte féministe, au sein des universités, est bien réelle, en France, en Europe, dans le monde. Nous sommes fièr.e.s d'y prendre part en y apportant nos propositions : chartes pour une vie universitaire féministe, cellules d'écoute, crèches d'université, mais aussi salaire étudiant,

cadre national des diplômés... qui rencontrent un réel écho dans notre milieu, auprès des étudiant.e.s. Comme à chaque fois que les femmes avancent vers leur émancipation, la réaction s'organise, en France (masculinisme exacerbé, tentatives de nous décrédibiliser, recrudescence des agressions sexistes), comme ailleurs : victoires de présidents ouvertement sexistes et homophobes comme Bolsonaro, féminicides.

C'est justement, face à ce retour de bâton, qu'il ne nous faut rien lâcher, pas même une once de notre énergie ! Avec notre référendum pour une université féministe, qui aura lieu la semaine du 25 novembre sur toutes les facs, nous, les étudiant.e.s communistes, entendons bien amorcer un rapport de force en faveur du mouvement étudiant féministe, transformer les centaines de contacts et adhésions réalisées sur ces bases en autant de militant.e.s déterminées jusqu'à la victoire.

Nous sommes également fièr.e.s que le féminisme se développe de plus en plus dans nos rangs, avec l'organisation, par le MJCF dans son ensemble, de la Semaine du Féminisme, que l'UEC a initiée en 2013, chaque année autour du 8 mars. Pour amplifier nos victoires, il nous faudra mener bataille sur chaque lieu de vie, de formation, de travail.

La capitalisme et le patriarcat sont arrivés à un point de rupture, et nous ne ménagerons pas nos efforts pour les abattre, aux côtés du mouvement communiste et féministe!

Nina Goualier
secrétaire à la Formation de l'UEC

AMENDEMENTS FÉMINISTES

Parmi les nombreux amendements reçus, nous avons sélectionné ceux qui ont été votés par les congrès de section et de fédérations à l'heure où nous publions.

Les réécritures ainsi proposées permettront d'aider à nourrir les discussions en vue de la préparation du congrès national.

Tous les autres amendements, dans la mesure du possible, vous parviendront par mail au fur et à mesure.

- *Amendement adopté par le congrès de la section de Grésivaudan et par le congrès départemental de l'Isère*

Réécrire ce chapitre tel que suivant : **Mener la bataille pour que le combat féministe ne passe pas au second plan et viser l'éradication du patriarcat.**

Il est grand temps de poser la question du droit des femmes en termes de pouvoir afin de concrétiser les objectifs que nous nous sommes fixés, comme l'exercice de la démocratie que nous voulons au XXI^e siècle : le combat féministe ne doit pas passer derrière le combat contre le capitalisme.

Pour cela, nous devons créer un rapport de force pour lutter contre le patriarcat, démontrer qu'il induit des inégalités à travers toutes les sphères de notre société, de la sphère économique à la sphère sociale, en passant par celles professionnelle et relationnelle, afin de permettre une prise de conscience collective : la lutte pour les droits des femmes doit dépasser les mouvements féministes, car toutes les femmes, de tous âges et de tous milieux sociaux, subissent les conséquences, les violences du système patriarcal (et ipso facto certains hommes aussi).

Notre lutte féministe contre l'ordre établi d'un monde régit par des lois faites par et pour les hommes qui se partagent le pouvoir politique doit s'ancrer de manière durable dans tous les aspects de la politique. De moins en moins de femmes se résignent à laisser à la place à des hommes, à s'effacer, sous prétexte qu'elles seraient moins disponibles, moins compétentes, moins... et c'est un premier pas très important.

Aussi, il nous faut être présentes à tous les niveaux de toutes les institutions politiques, afin de voter et faire appliquer des lois jugées parfois contraignantes. Toutes les institutions politiques, cela vaut pour notre parti : portons le combat féministe à tous les niveaux, sur le terrain comme dans les instances de directions, ce qui permettra, par le renforcement de l'organisation féministe, outre l'accélération de la féminisation des adhérent•e•s et des cadres, la formation plus intense de militantes mais aussi des militants

hommes, que nous pourrions alors considérer comme de véritables alliés dans la lutte contre le patriarcat. Poursuivons l'investissement des lieux de pouvoir en faisant vivre une démocratie où ensemble, nous inventons avec audace et intelligence collective, une façon d'exercer le pouvoir côte à côte car nos revendications permettront l'émancipation des femmes mais aussi un mieux vivre pour toute notre société.

Depuis un an, la campagne #meetoobalancetonporc a permis de donner de la visibilité aux paroles des femmes, quelles qu'elles soient. Cette campagne a également permis de donner de la consistance au féminisme comme projet politique de transformation de notre société. Certains ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, qui ont révélé leur masculinisme au travers de réactions virulentes contre certaines auteures de ces paroles. Nous pouvons dans la continuité de cette campagne, porter la bataille pour un véritable droit à disposer de son corps, comprenant le droit à l'IVG, comme cela s'est fait en Espagne lors de cette mobilisation mondiale, qui a vu 5 millions de grévistes contre le sexisme et le droit des femmes à disposer de leur corps, ou encore en Irlande ou en Argentine.

Autre raison de mener de front la lutte contre le capitalisme et notre combat féministe, le monde du travail ; le capitalisme a donné un statut au travail des femmes : il lui a permis de délégitimer certains emplois, pour précariser toujours plus. S'ensuivent des inégalités au niveau des salaires, de l'avancement de carrière, des conditions de travail et des emplois.

Dans le même sens, la progression des droits des personnes lesbiennes, gays, bi, transgenre, intersexuées, queer (LGBTQ+), fortement discriminées elles aussi par le système patriarcal, inimaginable il y a un demi-siècle encore, est le signe qu'une société nouvelle cherche à éclore.

Aujourd'hui, ces conquêtes, inachevées, sont fragiles et peuvent être remises en cause. Ainsi, notre combat communiste vise non seulement à les conforter mais à leur donner une ampleur neuve, dans une société de liberté, d'égalité et de dignité.





- Deux amendement votés par le Congrès de la section de Saint-Etienne et par le Confrères départemental de la Loire

PARTIE : 2.2, page 8, ligne 20 à 34 : réécriture

La lutte féministe pour aboutir à la fin du patriarcat et à une égalité homme/femme partout : il nous faut commencer par le Parti.

Depuis plus d'un an, des femmes ont pris massivement la parole pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles dont elles sont victimes via différents hashtags.

Mais les places et rôles des femmes dans tous les domaines de la vie et de la société restent inégalitaires (salaires, carrières, emplois, la santé, la représentativité...). Le patriarcat demeure dans la société française et le combattre ne peut pas être qu'une conséquence du dépassement du capitalisme : c'est une lutte révolutionnaire à part entière.

Dans la lutte féministe, au sein du Parti communiste, nous devons renforcer le travail commencé. Notre congrès extraordinaire doit ancrer cette lutte dans les faits. La parité dans toutes les instances (du CN à tous les secrétariats de section) doit être la règle concrète et non seulement inscrite dans les statuts.

Dans notre fonctionnement, nous devons comprendre le féminisme comme une lutte qui touche tous les domaines de la vie du parti ; il doit être présent en transversal dans tous les secteurs d'activités du Parti.

Nous devons inscrire des actions concrètes dans le texte de ce congrès :

- ° Un accompagnement concret doit être mis en place pour une totale parité : comme prévoir des jours et des heures de réunion compatibles avec les rythmes de vie des femmes qui travaillent et qui ont des enfants (prévoir ou remettre en route une garderie lors des réunions, du co-voiturage...) ou toute autre action facilitatrice à la participation des femmes à la vie et au fonctionnement du parti et cela du CN à la section ou cellule – à tous les niveaux de responsabilités.
- ° Ces actions doivent être mises en place également en direction des candidates aux élections que ce soit en local (conseillère municipale...) ou national (députée...).
- ° Il est évident que ces actions vont en direction des hommes qui en ont besoin.
- ° Chaque membre de la commission nationale *Féminisme et Communisme* doit être membre d'une autre commission nationale afin de croiser les regards sur les domaines abordés. Nous ne pouvons pas nous priver du prisme féministe.

Cette déclinaison doit être portée partout où cela est possible.

- ° Le suivi et l'accompagnement de ces actions d'amélioration à la parité réelle doivent être faits par la commission nationale *Féminisme et Communisme*.

Notre parti doit être un lieu où l'égalité homme/femme doit vivre en permanence et à tous les échelons.

Le Parti communiste ne peut plus porter – même implicitement – que les hommes sont naturellement plus aptes que les femmes à faire de la politique, parce que hommes.

Notre lutte féministe doit s'inscrire dans l'internationalisme, surtout quand nous voyons les luttes des femmes à travers le monde (en Inde contre les violences sexuelles, en Europe pour garder l'accès à l'IVG, l'engagement des femmes kurdes dans la guerre contre Daesh).

Partie : 6.6, page 23 lignes 23 et 26 et 45 : Renouveler nos directions et leur fonctionnement

LIGNE 23 « Nous avons besoin de directions » **ajouter à parité stricte avec une place légitime, représentative aux personnes LGBTI, reprise du texte proposé** « qui travaillent, construisent collectivement ».

LIGNE 26 « et leur pratique de travail » **ajouter qui doit être transparente pour tous les communistes reprise du texte proposé** « permettre à des milliers... »

LIGNE 45 « Le Conseil national élu » **ajouter à parité stricte reprise du texte proposé** « par le congrès ».

Supprimer les lignes 37 à 39 qui ne mettent pas comme une volonté politique la parité et l'égalité hommes/femmes mais comme une possibilité : c'est inacceptable !

Dans le contexte actuel, où des femmes partout dans le monde se battent pour leurs droits, personnels, sociaux, professionnels, au sein du Parti on ne leur donne qu'une possibilité de faire de la politique mais pas un droit !

De plus, si on inscrit noir sur blanc « parité stricte » : nous, les femmes nous n'avons pas besoin qu'on nous donne la possibilité de faire de la politique dans le PCF. De plus la parité dans la composition des instances donne aux femmes qui y participent l'égal pouvoir de propositions, d'intervention que les hommes. C'est indissociable de la parité de composition de ces instances. Ces lignes (37 à 39) pourraient laisser penser le contraire.



• *Amendements de la commission départementale du Val-de-Marne*

Page 3 – Lignes 8 à 12

Amendement de réécriture

C'est au Parti communiste français d'assumer cette ambition, pour répondre à la crise du capitalisme qui se pare des atours de la modernité, à la contestation du patriarcat, à l'urgence écologique, à la remise en cause de nos institutions, et à l'attraction des idées nationalistes et xénophobes désignant des boucs émissaires.

Page 5 – Ligne 27

Amendement de réécriture

Pour un parti (...) révolutionnaire et féministe.

Page 7 – Ligne 14

Amendement de réécriture

Relever les défis d'une période en crise

Page 8 – Lignes 20 à 23

Amendement de modification

2.2 – La revendication d'égalité réelle entre les femmes et les hommes : un mouvement mondial sans précédent et profondément révolutionnaire

Page 8 – Lignes 24 à 34

Amendement de réécriture

La libération de la parole des femmes contre la domination patriarcale, bouleverse le monde et donne à ce combat une portée nouvelle. Le combat pour l'égalité réelle, au travail, dans la société, dans le foyer doit être mené avec détermination et jusque dans notre organisation.

Trop souvent victimes de doubles discriminations, les femmes doivent lutter pour exister au-delà même de leur propre genre. Parce qu'issues de l'immigration, migrantes, seules avec enfant(s), lesbiennes... Le patriarcat mesure l'impact de ses doubles discriminations et les alimentent, dans le seul but des profits.

Il faut en finir avec les racines profondes du patriarcat et des discriminations touchant les femmes. Ce combat doit être mené de front avec la perspective d'un dépassement du capitalisme jusqu'à son abolition et à la construction d'une nouvelle civilisation.

Page 10 – Lignes 4 à 8

Amendement de réécriture

Le projet communiste [...] ; une société de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes où exploitations et aliénations sont abolies. En cela, le communisme s'oppose radicalement au capitalisme, au patriarcat et à tout système de domination.

Page 10 – entre lignes 34 et 35

Amendement de rajout

La prise de conscience provoquée par la crise du patriarcat, suppose que nous, communistes soyons à la pointe du combat pour l'égalité femmes-hommes. Pour cela, nous devons créer un rapport de force pour lutter contre le patriarcat, démontrer qu'il induit des inégalités à travers toutes les sphères de notre société, afin de permettre une prise de conscience collective.

Page 10 – Lignes 38 à 39

Amendement de réécriture

Cela suppose (...) du capitalisme et du patriarcat.

Page 10 – Lignes 47 à 49

Amendement de réécriture

Le communisme est un (...) réussie des systèmes de domination (...) civilisation de ces mêmes systèmes, et supprimant leurs maux vers une nouvelle civilisation.

Page 10 – Ligne 49

Amendement de suppression

C'est cela le dépassement du capitalisme.

Page 12 – Ligne 21

Amendement de rajout.

Le projet communiste doit permettre une émancipation de chacune et chacun et ce, dès le plus jeune âge. Cela passe par le développement d'un service public de l'éducation et de la culture afin de donner les moyens de devenir des actrices et acteurs de la cité, libéré.e.s d'une oppression de classe sexuée.

Page 12 – Entre les lignes 2 et 3

Amendement de rajout

La question de l'égalité femmes/-hommes au travail est également fondamentale : pour le patriarcat, le travail des femmes a toujours été un laboratoire de la précarité. Parmi les temps partiels subis, on trouve 80% de femmes, et les inégalités salariales de sexe se situent entre 25 et 27% en défaveur des femmes !

Le capitalisme tire vers le bas l'ensemble des droits des employé.es et mine notre système de protection sociale (sécurité sociale, chômage, retraites...). Pour y parvenir, il se nourrit de l'idéologie patriarcale afin de délégitimer des pans entiers du monde du travail et d'imposer aux femmes des contrats précaires, des conditions de travail et des carrières au rabais.





Le combat pour l'égalité professionnelle et les droits des travailleuses doit donc être central dans notre projet communiste, car il permet de mener de front la lutte contre les systèmes patriarcal et capitaliste, tout en ouvrant des perspectives de (re) conquête de nouveaux droits.

L'égalité, on a toutes et tous à y gagner.

Page 13 – Entre les lignes 17 et 18

Amendement de rajout

La conquête de droits nouveaux ne pourra pas faire l'impasse d'une grande campagne féministe. De la constitutionnalisation de l'IVG en passant par la loi cadre contre les violences faites aux femmes et la mise en œuvre d'une véritable égalité professionnelle, il s'agit dans un même mouvement d'organiser une campagne de valorisation des droits fondamentaux des femmes et des hommes à disposer de leur corps et à s'émanciper de toutes formes de domination.

Page 13 – Ligne 52

Amendement de réécriture

Les communistes français.es

Page 14 – Ligne 35

Amendement de réécriture

Suppression des « » autour d'islamiste

Page 14 – Entre les lignes 36 et 37

Le radicalisme apparaît également dans la montée des mouvements masculinistes et virilistes qui, en France, sont incarnés notamment par le Manif pour Tous et rejettent entre autres la notion de patriarcat avec une caricature les stéréotypes de genre. Ils rencontrent face à eux des mouvements féministes d'ampleur qui se créent partout sur la planète (Me too ou les Pussy Hat aux USA, balancetonporc en France, « ni una menos » en Argentine, Nari Shakti en Inde ou encore Cuéntalo en Espagne)

Page 18 – Ligne 26

Amendement de rajout

[...] à tous les niveaux, en faisant le choix de la parité des têtes de liste

Page 18 – ligne 27 et 28

Amendement de suppression

Ils et elles agissent [...] bouger la situation.

Page 20 – Lignes 19 à 21

Amendement de rajout

Pour un Parti communiste utile, (...) internationaliste, féministe et révolutionnaire.

Page 22 – Après la ligne 30

En interne, la formation doit avoir pour objectif de permettre aux camarades, notamment aux femmes, de prendre leur pleine place à l'intérieur des instances du parti et de se sentir légitime, le cas échéant, à assumer des postes de dirigeantes et de dirigeants.

Plus spécifiquement, la formation interne doit avoir un rôle de sensibilisation au vivre ensemble et à l'éradication des comportements sexistes dans notre organisation que ce soit en termes de prévention ou de réactions face à des propos ou des agissements portant atteintes à nos convictions et nos valeurs.

Page 23 – Lignes 37 à 39

Amendement de remplacement

Rendre possible une véritable égalité entre les femmes et les hommes dans nos directions : non seulement une composition à parité mais aussi une adresse particulière pour mettre en place des camarades femmes à tous les postes à responsabilité y compris les postes les plus déterminants.

Page 24 – Après la ligne 8

Amendement de rajout

Les bulletins produits par les commissions internes du Parti devraient être promus et leur diffusion animée par les directions pour les rendre accessibles à l'ensemble des camarades.

Page 24 – Ligne 46

Amendement de rajout

Dépasser le capitalisme et le patriarcat jusqu'à leur abolition.

CONTRIBUTION

construire toutes et tous ensemble une organisation féministe pour de nouveaux modes de partage des responsabilités et une démocratie renforcée

Le but de notre action n'est pas que les femmes dirigent autant que les hommes, mais que toutes et tous organisent les prises de décisions autrement, plus efficacement, mais aussi moins centralisé, plus démocratiquement : « *on ne veut pas être des Hommes politiques comme les autres !* »

Le PCF ne peut porter dans son projet une société communiste et féministe si dans notre organisation, nous n'arrivons pas à mettre en œuvre l'égalité réelle et en pratique à faire vivre des rapports de non-domination et de non-violence.

Le Parti communiste est traversé par le patriarcat à l'image de la société, ni mieux, ni moins bien.

L'histoire du PCF joue au balancier avec le féminisme : le PCF a su être précurseur sur ce sujet dès 1925, en présentant des candidates aux municipales alors que les femmes n'avaient pas encore le droit de vote. Mais il y a eu aussi des périodes comme en 1968 où le PCF est passé à côté de l'Histoire de l'émancipation populaire des femmes. L'histoire des droits des femmes est parcourue de personnes ou de mouvements qui ont rejeté les carcans idéologiques et ont osé. Parfois les femmes des milieux populaires ont gagné des droits grâce à une alliance avec la bourgeoisie faite d'être soutenues suffisamment par leurs camarades hommes. Les positions du PCF juste avant la loi autorisant l'avortement sont éclairantes « il n'y a rien à attendre ni de ce gouvernement bourgeois, ni de Simone Veil ... »

Il faut donc faire attention à ne pas reproduire cette grande incompréhension des communistes devant les mouvements des femmes organisées qui ont un fort potentiel de propulsion émancipatrice de la société.

Au choc que constitue les résultats de la consultation des communistes concernant la négation de l'importance de la lutte contre le sexisme, au moment même où le seul grand mouvement social et international #metoo, depuis un an, est le mouvement des femmes en lutte contre les violences et donc pour l'émancipation de tous, il faut répondre avec un grand plan de rattrapage sur cette question dans le PCF, afin de hisser cette question au niveau politique qu'elle mérite!

C'est cet état d'esprit qui doit irriguer toute notre organisation. Ainsi, nous pourrions sortir de ce même constat fait à chaque congrès ou élections : « il manque des femmes », « les femmes ne veulent pas être candidates » etc. ou encore du constat qu'aujourd'hui 45% des adhérents sont des adhérentes mais que 80% des secrétaires fédéraux sont des hommes. Nous ne sortirons de la négation du phénomène mondial des violences faites aux femmes et de l'organisation profonde et structurelle du patriarcat que par une prise de conscience qu'elles traversent aussi notre organisation, et jusque dans nos vies de militantes et de militants mais aussi dans nos vies personnelles.

Si beaucoup reconnaissent qu'il y a un fort enjeu de structuration à tous les niveaux de notre organisation, il est plus difficile d'appréhender le fait que le système de domination est tel que cela ne se fera pas naturellement. Ce changement doit être clairement volontariste et pérenne et il doit être suivi d'actes forts et de cadres visibles par tous les camarades : du local au national.

Pour cela, nous pouvons puiser dans les modes d'organisation d'autres formations.

Le mouvement de libération kurde a réalisé un acte fort : l'égalité femmes/hommes est aussi centrale que la libération de l'impérialisme. Et elle se concrétise par une mise en œuvre visible par toutes et tous : la coprésidence de toutes les instances. Dans le même temps, un mouvement des femmes kurdes est toujours constitué pour favoriser la formation des femmes et développer le travail de solidarité internationale avec les femmes du monde.

À Cuba, dès 1960, la Fédération des femmes cubaines (FMC) fondée par Vilma Espín, a vu le jour afin de défendre les mêmes droits pour tous et mettre un terme aux discriminations. Organisée au niveau d'un quartier jusqu'au niveau national, la fédération participe à la formation massive des femmes et à l'inclusion au sein du projet révolutionnaire cubain de la lutte contre les inégalités femmes/hommes.

On le voit, l'effort à déployer est important et doit s'envisager sur le long terme, c'est pourquoi la question de l'égalité femmes/hommes doit



être un axe de travail dans le pôle développement/Orga du Parti. Ainsi, nous inscrivons aujourd'hui les fondations nécessaires à moyen et long terme pour être un parti d'émancipation pour l'ensemble des camarades, un parti qui est féministe et qui ne dit pas juste « qu'il faut l'être ». Et surtout cela constituerait un véritable révélateur de notre capacité à construire une société émancipée des dominations systémiques.

3 notions sont à mon sens à développer

1. Rien n'est neutre, la neutralité est en fait, dans notre société, le masculin. Par exemple les types de scrutins ne sont pas neutres en genre : le scrutin uninominal que l'on retrouve de la cellule au secrétariat national, à tous les échelons dans notre organisation, favorise, comme dans la société, toujours les hommes ! Aujourd'hui dans le PCF le mode de fonctionnement pyramidal, de la cellule au secrétariat national en passant par les sections et les fédérations, favorise les hommes. On recherche une personne qui prenne seule des décisions, qui a du temps ce qu'on appelle la question « présente », et qui puisse faire preuve d'autorité ou de charisme. Un autre mode de répartition des tâches, plus étalée, plus participative, plus déconcentrée, plus partagée, y compris dans le temps, favoriserait indéniablement les femmes.

Les binômes paritaires peuvent être une étape, mais il faut, à plus long terme, faire preuve de plus d'audace encore, pour organiser une mise en responsabilité moins contraignante et plus en adéquation avec les vies professionnelles et familiales de tous.

2. Partager les pouvoirs, c'est s'enrichir de la mixité et mener une politique inclusive.

Penser en « féminisme/lutte des classes » nécessite de réfléchir systématiquement à l'intérêt du capitalisme à utiliser et renforcer le patriarcat. Il s'agit de contrer l'idéologie dominante et donc de déconstruire « l'illusion de l'égalité » que ce soit dans la société comme dans notre Parti. Adopter une méthode inclusive nécessite donc de bousculer nos modes de raisonnement mais aussi nos pratiques. L'illusion de l'égalité est extrêmement forte au sein du PCF ce qui explique les oppositions quasi systématiques à produire des documents nationaux sur le sujet de l'égalité, ou encore là aussi le résultat de la consultation des communistes : « pas besoin de travailler à la lutte contre le sexisme chez nous on n'est pas concerné ! » Pourtant c'est tout le contraire, d'abord parce que nous sommes exactement à l'image de la société, mais plus encore

par ce que ce sont les actes collectifs que nous produisons qui comptent. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas une « affaire DSK » que nous ne devons pas prendre des mesures collectives contre les violences, pour porter un discours politique mais aussi pour participer à libérer la parole, prévenir, détecter les « signaux faibles » ...

Il faut instruire les débats féministes au sein de notre parti. Le patriarcat est un système de domination qui se nourrit du capitalisme (et inversement) sans se confondre. Il assujettit les individus, les enfermant dans des rôles déterminés véhiculant une certaine représentation de la masculinité et de la féminité, de la parentalité, du corps, de la sexualité... Travailler en co-élaboration avec le secteur formation est donc essentiel. Conformément à nos décisions de Congrès, féminisme et droits des femmes doivent être inclus comme un module incontournable dans les séances de formation.

Il nous faut donc, face à l'ampleur du travail à faire, agir à un autre niveau d'organisation.

« Il manque une femme pour la parité ! Tu ne veux pas être candidate ? »

Camarades, dans les fédérations, en vue du congrès extraordinaire de 2018, c'est maintenant qu'il faut agir !

Nous avons besoin d'un relais local organisationnel plus important. L'ambition est donc bien de travailler à ce que les fédérations s'emparent de cet enjeu, dans le respect et avec la pertinence de leur réalité locale. Le féminisme n'est ni une option ni une opinion, c'est un fondement de tout engagement communiste pour l'égalité. Il nous faut développer et organiser une commission « Droits des femmes et Féminisme » dans toutes les fédérations.

3. Il n'y aura pas d'avancées possibles pour l'égalité possible sans un discours clair de lutte contre les violences faites aux femmes et le harcèlement. C'est le cas maintenant avec la diffusion à toutes et tous du fascicule du PCF, *Tolérance zéro face aux harcèlements sexistes et sexuels* » à l'Assemblée nationale des animatrices et animateurs du Parti. Mais il faut prolonger cet acte en envoyant ce document dans toutes les fédérations et en le distribuant aux délégué.e.s de notre Congrès extraordinaire. Cela permettra également de faire connaître dans tout le parti nos référent.e.s et l'adresse mail qui permet de prendre contact avec elles et eux.

Sortir des violences est un préalable à tout pas vers l'égalité Femmes/Hommes.





Quelques propositions concrètes

- Créer une commission Féminisme/Droits des femmes dans toutes les fédérations ;
- S'assurer de la présence de camarades femmes à égalité avec les hommes dans les formations des cadres, et parler de l'égalité dans toutes les formations organisées.
- Installer des binômes paritaires à différentes échelles de responsabilité ;
- Constituer des binômes paritaires lors des élections, organiser l'élection à parité et non pas cantonner les femmes à des campagnes pour des postes non éligibles ;
- Créer un porte-parolat collectif paritaire national, et s'assurer du partage égal de la parole ;
- Chiffrer la réalité de la participation dans nos instances pour rendre visibles les inégalités par exemple réaliser lors de chaque congrès un bilan chiffré en termes de pourcentages d'hommes et de femmes dans les instances de directions départementales ;
- Animer les réunions de telle sorte qu'il y ait des interventions alternées femmes/hommes dans les assemblées du plus local au national ;
- Mettre une règle de départ de temps de parole pour l'ensemble des camarades lors des réunions afin de laisser la même place à chacun-e. Inscrire en priorité celle qui n'a pas encore parlé.
- Refuser tout propos sexiste et stéréotypé lors de nos réunions ou échanges entre camarades. C'est aux témoins d'agir devant ce type de comportements et non aux victimes souvent sidérées. Le niveau d'intolérance face à cela doit monter au sein même du PCF comme il monte dans la société.
- Garantir l'aide et l'écoute à toute camarade victime de violences ou harcèlement sexiste au sein de notre organisation, même au nom de notre parti.
- Interdire aux camarades hommes reconnus coupables de violences faites aux femmes de prendre des postes de responsabilité et, conformément à nos statuts, exclure un responsable ou adhérent auteur de violences sexuelles.
- Inventer d'autres manières d'organiser les prises de paroles en réunion, la position tribune parole descendante survalorise la parole masculine.
- Inviter des expertEs, à prendre la parole dans nos publications, dans nos formations, à l'université d'été.
- La parité doit être pensée et travaillée localement dans les congrès, toutes propositions de candidatures émanant de cellules, sections, fédérations doivent être présentées à parité, ce qui signifie « un homme- une femme ou plus...» Même règle pour la composition des délégations aux congrès comme aux assemblées nationales des animateurs et animatrices du parti.
- Faire mener des batailles politiques pour l'égalité Femmes/Hommes non pas par la seule commission nationale *Droit des femmes et Féminisme* mais par l'ensemble du PCF. Travailler par exemple avec les secrétaires fédéraux à une campagne à partir des entreprises ou des services publics de leurs territoires pour l'égalité professionnelle et le partage à égalité du temps de travail, et donc pour les 32h
- Porter un discours politique identifiant et engageant pour les femmes. Nous proposons, par exemple, que l'ensemble de nos chef-fe-s de files aux prochaines élections européennes soient des femmes !

Hélène Bidard

25 NOVEMBRE

journée internationale de lutte
contre les violences faites aux femmes

APRÈS LA LIBÉRATION
DE LA PAROLE

il est temps de passer aux actes

Dans un monde tourmenté,

nous nous réjouissons du mouvement social d'ampleur internationale qui continue d'embraser de nombreux pays : **les femmes** revendiquent leur liberté et leurs droits fondamentaux à vivre sans subir de violence.

Le combat féministe d'émancipation et de libération est partout : en Irlande, en Pologne et en Espagne les femmes ont arraché le droit à l'avortement ; aux États-Unis, elles se lèvent contre les projets réactionnaires de Trump ; en Inde comme dans des pays d'Afrique, elles luttent pour mettre fin aux excisions, aux mariages forcés ; les femmes kurdes résistent à Erdogan et à Daech ; dans les pays du Maghreb et du Golfe, elles se font entendre pour leurs droits quotidiens ; en Amérique latine, elles exigent le droit à l'*Interruption volontaire de grossesse* et veulent en finir avec les féminicides ; au Brésil, elles sont en première ligne du combat contre le fascisme...

En France, #Balance ton Porc, après *MeToo*, a révélé la réalité violente des agressions sexuelles et sexistes. Les luttes se multiplient et les communistes continuent d'apporter tout leur soutien à ces femmes qui refusent de continuer à vivre des violences dans leur travail, leur famille, les espaces publics.

Ces violences plongent leurs racines dans la domination patriarcale qui nourrit le système capitaliste et inversement, avec pour objectif de maintenir les femmes dans un statut d'infériorité, de contrôler leur corps et leur place dans l'espace public, quels que soient leurs professions, leurs origines et leurs milieux sociaux.

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

LA SOCIÉTÉ DOIT CHANGER !

Loin d'être des cas isolés, ces violences sont multiples : violences conjugales, violences sexistes et sexuelles au travail, harcèlements dans les transports publics, violences économiques (inégalités salariales, démantèlement des services publics...), violences à l'égard des femmes en situation de handicap, des migrantes, violences liées au racisme, à l'orientation sexuelle ou encore à la marchandisation des corps



manifestation **24 novembre** la Madeleine Paris

le tract appelant aux mobilisations des 24 et 25 novembre
contre les violences faites aux femmes se trouve en pièce jointe

22 novembre Conseil national du PCF

23-25 novembre Congrès extraordinaire du PCF

24 novembre #Noustoutes : marche contre les violences faites aux femmes
à 14h place de la Madeleine

25 novembre Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

informations utiles

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

tolérance zéro !

le PCF a mis en place
une structure de lutte contre les
violences sexistes et sexuelles

il est possible de joindre
les référent.e.s de cette structure
grâce à l'adresse mail :
stopviolences@pcf.fr

il est important
de la diffuser autour de vous
afin que chaque adhérent.e
puisse être informé.e
de l'existence de ce dispositif
et de s'en saisir si besoin

DES BRASSARDS POUR LA RÉVOLUTION FÉMINISTE

à l'occasion du 8 mars, nous avons cette année édité des brassards
mettant à l'honneur la révolution féministe !

n'hésitez pas à en demander
auprès de la commission *Droits des femmes/féminisme*
afin de rendre visible le PCF
dans les manifestations ou initiatives publiques

